

# Des questions

Le service de PMI, et notamment la puéricultrice du secteur, peut vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions, concernant l'accueil de votre enfant.

L'animatrice petite enfance organise des permanences sans rendez-vous le mardi de 13h30 à 16h30 et sur rendez-vous le jeudi de 10 à 13 h.

Contact: Centre Médico-social - Service de PMI 5 rue Labadie à Dax  
05 58 90 19 06